

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2008**

Présents : Jean Claude FLACHAT, Maire ; Jean-Marc DECITRE, Michel LEGRAND, Bernard FARA, Adjoint, Jean-Philippe GENTHIAL, Claude PERRETON, Marie-Pierre BERAUD, Annie PRAT, Henri RIVAT, Ludivine RIVAT, Odette SEYTRE, Sébastien THOLOT, Alexandra DREVET, Patricia AGRAMUNT, Conseillers municipaux.

Excusé : Gérard GONON

Secrétaire de séance : Ludivine RIVAT

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

## **DETERMINATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2008 :**

A l'unanimité, il est décidé d'augmenter les taux de 2.50 %, soit un produit de 131 165 €. Les taux votés sont les suivants :

Taxe d'habitation : 6.66 % ; Taxe sur le foncier bâti : 7.64 % ; Taxe sur le foncier non bâti : 33.95 %.

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008 :**

### **Budget principal :**

#### Section de fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 621 496.00 € dont 34 341.66 € de report de 2007 et un virement de 132 074.00 € à la section d'investissement.

#### Section d'investissement :

Dépenses = Recettes = 620 507.60 € dont 339 500.00 € de dépenses et 241 600.00 € de recettes en restes à réaliser. Nouveaux programmes : Toiture de l'église ; façade de l'immeuble de l'ancienne poste et un fonds de concours à SAINT-ETIENNE METROPOLE qui sera maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement du sentier Champagnat depuis la Croix Rouge jusqu'aux abords du presbytère.

### **Budget du Service de l'eau et de l'assainissement :**

#### Section d'exploitation :

Dépenses = Recettes = 112 181.00 € dont 40 785.00 € de virement à la section d'investissement. A noter que deux nouvelles taxes seront facturées aux abonnés du service : la redevance de pollution domestique : 0.190€/m<sup>3</sup> au titre des usagers domestiques et la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0.130 €/m<sup>3</sup> au titre de l'assainissement collectif. Ces taxes seront reversées à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

#### Section d'investissement :

Dépenses = Recettes = 632 300.14 € dont 91 980.00 € de dépenses et 60 620.00 € de recettes en restes à réaliser. Il est prévu la réalisation du captage de la source des Biais et la réalisation d'un schéma directeur du réseau d'eau. Les autres programmes sont poursuivis. Un emprunt de 67 073.87 € est prévu.

Ces deux budgets sont approuvés à l'unanimité.

## **INDEMNITES DES MAIRE ET ADJOINTS :**

A l'unanimité, il est décidé d'allouer au Maire l'indemnité de fonction égale à 31 % de l'indice 1015 et à chacun des quatre adjoints une indemnité égale à 6 % de l'indice 1015 de la fonction publique à compter du 15 mars 2008.

## **COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :**

### **Adjoint délégué : Jean-Marc DECITRE**

**Urbanisme** : Gérard GONON, Jean-Philippe GENTHIAL, Claude PERRETON, Marie-Pierre BERAUD, Annie PRAT, Alexandra DREVET

**Finances** : Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON, Marie-Pierre BERAUD

**Relations avec les associations** : Michel LEGRAND (Centre Rocheclaine), Patricia AGRAMUNT (OGEC)

### **Adjoint délégué : Michel LEGRAND**

**Communication, culture, loisirs, sports, animations** : Claude PERRETON, Ludivine RIVAT, Sébastien THOLOT, Alexandra DREVET, Patricia AGRAMUNT

### **Adjoint délégué : Bernard FARA**

**Voirie, Forêts, Réseaux** : Jean-Philippe GENTHIAL, Claude PERRETON, Henri RIVAT, Odette SEYTRE, Sébastien THOLOT, Patricia AGRAMUNT

### **Adjoint délégué : Gérard GONON**

**Bâtiments communaux** : Michel LEGRAND, Jean-Philippe GENTHIAL, Claude PERRETON, Annie PRAT, Odette SEYTRE

### **Commission d'appel d'offres :**

Président : Jean-Claude FLACHAT, Maire ;

Membres titulaires : Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON

Membres suppléants : Claude PERRETON, Marie-Pierre BERAUD, Henri RIVAT

### **Commission communale des impôts :**

Douze noms de titulaires et douze noms de suppléants sont proposés par l'assemblée. Le Maire prendra contact avec chacun d'eux pour savoir s'ils acceptent de siéger au sein de cette commission puis le Préfet retiendra six commissaires titulaires et six suppléants. La liste sera communiquée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'HYGIENE**

A l'unanimité, le maire est autorisé à signer la convention qui a pour objet d'organiser les modalités selon lesquelles le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriales de la Loire assumera une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Commission Communale d'Action Sociale** : Une réunion sera programmée pour la préparation du repas des anciens de la commune qui aura lieu le dimanche 27 avril prochain.

Séance levée à 22h50

Le Maire :